

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

69425

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50039

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : veue benabdellah majida

Date de naissance : 01/01/1967

Adresse : Rue goulmima n° 440 cosa

Tél. 06 75 74 53 04

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DOCTEUR LATIFA BENKIRAN
Spécialiste en Médecine de Travail
Expert Accidents du Travail
C: 231, Bd Tahar Alaiwi Casablanca
Tél: 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21 MAI 2021

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 AVR. 2021		0	100DH	 DOCTEUR LATIFA BEN ALI Spécialiste en Radiologie et en Médecine du Travail Expert Assemblage et Schématographiste C. 231, Bd Tahar Haddad, Casablanca Tel: 05 22 26 71 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24/04/2021	471.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<hr/>	
✓ 00000000	00000000
35533411	11433553
<hr/>	
P	

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Latifa Benkirane

Spécialiste en Médecine du Travail & Ergonomie

Faculté de Médecine de Rennes (France)

Expert Assermentée Près Les Tribunaux

Médecine Interne-Echographie-Médecine Générale

231 Bd Tahar Alaoui
Av des FAR . Casablanca-Anfa
Tél / Fax : Cabinet : 05 22 26 71 21

E-mail : benkirani@yahoo.fr

الدار البيضاء في : الدار البيضاء Casablanca, le : ٢٠٠٣

141.70 ~~Isafed 100 gels~~ ^{2/21} ~~300 g. Kile vre bouchedrake~~

611.20 ~~Triple pluas~~ ^{2/21} ~~x 3 mois~~

26.80 ~~Alpha C 200 ml~~ ^{2/21} ~~3 B~~

157,00 ~~Provax 15~~ ^{2/21} ~~300 g. Kile vre bouchedrake~~

DOCTEUR SPÉCIALISTE

Pharmacie de la Gourma
365^e Diocèse d'Algiers
RÉPARTEUR EN PHARMACIE
129 Rue Goulnima - CASABLANCA
TEL: 0322-27.75.95 - ICE: 021635041000003

471.70

DOCTEUR LATIFA BEN AMAN
Spécialiste en
Expert en
C-242
Téléphone: 22 26 71 24
Signature: Latifa Ben Aman

18

471.70

LEVAMOX® 16 COMPRIMÉS
EFFERVESCENTS

PPV 157DH80
LOT 040431
EXP 10/2022

LOT: 125
PER: 07/22
PPV: 64,20 DH

ALGANTIL® 200 mg 20 comprimés
effervescents

PPV 26DH80

EXP 08/2022
LOT 94014 2

LOT: 127
PER: 09/22
PPV: 64,20 DH

ALGANTIL® 200 mg 20 comprimés
effervescents

PPV 26DH80

EXP 11/2021
LOT 80015 1

PPV 26DH80

EXP 03/2022
LOT 8D008 4

LOT: 124
PER: 05/22
PPV: 64,20 DH

41,70

